



**O**bjectif  
**P**rojet  
**T**ravail  
**I**nclusion  
**M**odulables

**Accompagnement d'un public éloigné de l'emploi  
dans la recherche et la mise en œuvre  
de conditions favorables  
à une insertion socio-professionnelle**

**Public concerné :**

**Personne âgée de plus de 18 ans ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé  
Souhaitant s'engager dans un travail de remobilisation visant l'insertion socio- professionnelle  
pour interroger, mesurer, augmenter son employabilité**

**ET**

Maîtrisant les bases de  
la lecture et l'écriture  
de la langue française

Ayant une situation sociale et de santé  
nécessitant un accompagnement  
spécifique, pédagogique et médico-  
psycho-social pour une sécurisation de  
sa situation personnelle en amont de  
l'élaboration d'un projet d'insertion  
professionnelle

Etant sans emploi depuis au moins  
deux années

Ayant déjà vécu une expérience  
professionnelle

Ayant un état de santé compatible avec les modalités  
d'accompagnement proposées sur le dispositif OPTIM :

- Des capacités de vigilance, d'attention et de concentration qui sont nécessaires en situation d'apprentissage et de travail
- Des capacités à communiquer, à gérer ses émotions, à avoir des relations avec autrui qui sont nécessaires pour travailler en groupe et pour intégrer lors des stages de bénévolat et d'immersion des collectifs de travail
- Des capacités à effectuer des recueils d'informations qui sont nécessaires en situation de recherche et de vécu de périodes de stages.

**Durée** : 940 heures soit environ 8 mois.

**Lieux de déroulement du dispositif :**

- Au CRP de Béterette – 1 avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex.
- En entreprise : 210 heures soit 6 semaines minimum.
- En organisme proposant des activités de bénévolat (½ journée par semaine).
- Dans des lieux proposant des activités de loisir/culturelles/sportives (1 à 2 heures par semaine).

**Prise en charge / Conditions de rémunération :**

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3,62 €/repas au 01/01/2019).

- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par le Code du travail (financement du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine).

**Modalités d'admission : Toute personne souhaitant suivre ce dispositif doit obligatoirement :**

**Avoir rencontré le référent du pôle apprentissage du dispositif OPTIM dans les locaux du CRP**

La personne, intéressée par ce dispositif, prend contact avec le CRP, afin que lui soit proposée une date de réunion de présentation du dispositif.

Lors de cette réunion collective d'information, la personne prend connaissance des modalités de suivi de ce dispositif OPTIM au sein du CRP de Beterette, établissement médico-social géré par l'UGECAM Aquitaine. La remise d'une plaquette d'information complète cette réunion.

Il est porté à la connaissance de la personne que ce dispositif « OPTIM » permet, sur une durée d'environ 8 mois (940 heures), de s'engager à suivre un programme d'accompagnement collectif et individuel visant l'insertion socio professionnelle : bilan médico-psycho-social-cognitif et pédagogique - stages d'immersion – rencontres métier – apprentissage des savoirs de base (compétences clés du référentiel cléA) – identification et définition du niveau et des conditions d'employabilité.



**Avoir transmis au CRP**

- Deux notifications délivrées par la CDAPH (MDPH) :
  - ✓ Une notification de Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé » (RQTH)
  - ✓ Une notification d'Orientation Professionnelle (ORP) pour la formation préparatoire générale « OPTIM ».
- La fiche d'information et de positionnement sur le dispositif OPTIM dûment complétée, datée et signée. Il est demandé à la personne de donner ou pas son accord pour partager les informations qu'elle y indique avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire de la MDPH lors de l'étude de sa demande d'orientation vers ce dispositif. Pour remplir ce formulaire elle peut être aidée par une personne de son choix.

*Ces documents sont détruits par le service administratif si la MDPH ne notifie pas une orientation vers ce dispositif au sein du CRP ou dès que la personne informe le CRP de sa décision écrite de son renoncement à son droit d'accès au dispositif OPTIM.*

*Dès son admission au CRP, ces documents sont classés dans un dossier « bénéficiaire » géré par le gestionnaire administratif.*

## Contenu de ce dispositif pour un accompagnement spécifique

### Formation aux compétences clés

#### Objectifs pour les bénéficiaires

- ✓ Acquérir les compétences clés des 7 domaines du référentiel CléA nécessaires à leur projet d'insertion socio-professionnelle :
  - Communiquer en français
  - Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
  - Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
  - Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
  - Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
  - Apprendre à apprendre tout au long de la vie
  - Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Se préparer à la certification CléA (pour ceux qui le souhaitent)

### Elaboration d'un plan d'actions négocié (acceptable et accessible) pour une insertion socio-professionnelle

#### Bilan médico-psycho-social et cognitif à visée socio-professionnelle

#### Objectif pour les bénéficiaires :

- ✓ Identifier ses potentialités pour se projeter dans un parcours personnalisé d'insertion socio-professionnelle

### Optimisation de l'employabilité

#### Objectifs pour les bénéficiaires :

- ✓ Lever les freins à l'insertion socio-professionnelle :
  - Etudier sa mobilité géographique et compenser, si besoin, le manque de mobilité
  - Faire face aux préjugés concernant le handicap (ceux des autres et les siens)
  - Connaître et comprendre les modalités d'accès aux droits sociaux (relatifs aux TH) et les solliciter selon sa situation
  - Identifier et réactiver si besoin, un réseau relationnel/professionnel pouvant être un soutien.
- ✓ Se ré-entraîner à être en situation de travail :
  - Rechercher des lieux d'immersion (bénévolat et milieu professionnel)
  - Effectuer des stages d'observation en milieu de travail
  - Réactiver des compétences physiques, cognitives et psychiques par la recherche d'activités à l'extérieur du CRP.
- ✓ Se projeter dans un parcours d'insertion socio-professionnelle personnalisé et réaliste :
  - Explorer des pistes de projets d'insertion sociale et/ou professionnelle
  - Se préparer au changement en identifiant et en planifiant les étapes nécessaires à la réalisation de son projet, qu'il soit prévu en milieu ordinaire, spécialisé ou protégé
  - Comprendre et se préparer aux différentes modalités d'accès à l'emploi et/ou d'accès au soin et/ou d'accès à des droits spécifiques
  - Gérer les tensions générées par la projection dans un parcours d'insertion socio-professionnelle .

### **Equipe d'accompagnement du dispositif :**

- Professionnels de pôle de santé ; infirmière et neuro psychologue
- Assistante sociale ;
- Conseillère à l'insertion professionnelle ;
- Psychologue du travail ;
- Référente apprentissage.

### **Coordination des parcours avec les référents des stagiaires qui le souhaitent :**

- Dès le début et tout au long du dispositif, des échanges et des rencontres avec les référents de l'insertion socio-professionnelle de chacun des bénéficiaires (Cap Emploi – Pôle Emploi – assistants sociaux – Mission Locale – référents PLIE – RSA...) peuvent être organisés afin de garantir une continuité de l'accompagnement.
- Dans le cas d'une absence de référents, des liens sont créés, si nécessaire et autant que faire se peut, avec des professionnels qui pourront prendre le relais des accompagnements proposés et/ou mis en place à la sortie du dispositif.

### **Bilan de fin de dispositif en 2 volets :**

A l'issue du dispositif OPTIM, les bénéficiaires rédigent le premier volet de ce bilan. Ils y indiquent non seulement des informations administratives mais aussi y décrivent leur plan(s) d'action(s) pour mener à bien leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle répondant à leurs aspirations, besoins, souhaits, freins, limites.

Les membres de l'équipe d'accompagnement complètent le volet 2 du bilan en indiquant le niveau de sécurisation du projet défini par le bénéficiaire ainsi que de son plan d'action et font part de leurs préconisations.

### **Prestations complémentaires :**

Durant leur séjour au CRP, les stagiaires qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un :

- Service restauration.
- Hébergement en chambres individuelles.

### **Besoins d'informations complémentaires :**

- Possibilité de rencontre du référent « apprentissage » sur rendez-vous.
- Contact : **Jessica BOUNCER** ☎ : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05.59.06.19.28
- Site Internet : <http://www.crp-beterette.com>

SUIVRE LE DISPOSITIF OPTIM PERMET AUSSI DE :

**Faire alliance** / Partager du temps avec d'autres / **Essayer** / **Relativiser** **Changer d'avis** / **Agir** / Se soigner / **Apprendre** / **Prendre le temps de réfléchir** / Confirmer / **Réviser** / **Décider** / **Se qualifier** / **Sécuriser** / Rencontrer / **Valider** / Se lever tous les matins / **Renoncer** / **Résister** / **S'occuper de soi** / **Découvrir une activité, un métier, un loisir** / **Etre et se sentir utile** / **Changer de look** / Se surprendre / **Se contraindre** / **Oser** / **Avoir accès à ses droits** / **Se valoriser** / Exprimer ses besoins, ses attentes / **Faire le bilan** / **Coopérer** / **Observer** / S'immerger / **Recommencer** / Prendre confiance / **S'informer** / Perséverer / **Faire évoluer ses représentations** / **Ecouter** / **Faire des concessions** / **Saisir des opportunités** / Développer des stratégies / **S'arranger** / **Repartir** / **Revenir** / Dire / **Décrire** / **Ecrire** / S'autoriser à faire / **Faire différemment** / **Nier** / Se remettre en question / **Se mettre en situation de réussir...**